FONTAINE-LE-DUN

Méthanisation des déchets ménagers

La recherche du second souffle

Méthéor, association pour la méthanisation écologique des déchets, tenait ses états généraux la semaine dernière à Fontaine-le-Dun, à quelques kilomètres de l'usine de Brametot, construite par le SMITVAD*. L'avenir de la filière est peut-être en jeu. Détail.

Ancien député, Guy Geoffroy, président de Méthéor, est un brillant orateur. Dans le discours qui a clos, l'autre jeudi, les 12es états généraux de l'association pour la méthanisation écologique des déchets, l'élu originaire de Seine-et-Marne a interpellé Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire. Il souhaite que l'ancien présentateur d'Ushuaïa intervienne pour modifier la loi de Transition énergétique initiée par son prédécesseur Ségolène Royal.

« Un gisement »

« Dans sa première version, le texte prévoyait de supprimer le tri mécano-biologique. Nous avons pu empêcher la catastrophe grâce à un amendement », note l'ex-parlementaire. Néanmoins, selon lui, l'équilibre obtenu demeure fragile. La rédaction de la loi laisse place à interprétation. Il craint qu'une Assemblée nationale composée de députés peu expérimentés se laisse abuser par ceux qui ne veulent pas de fertilisants issus des déchets ménagers.

« Nous demandons juste qu'on laisse à notre filière l'opportunité de faire preuve de son efficacité. Ce qui compte, c'est le point d'arrivée. Que le compost soit de bonne qualité et qu'on se l'arrache », plaide le responsable de Méthéor. Il poursuit : *« il y a un gisement de matières organiques dans les ordures ménagères. Cela représente 40 à 45 % des déchets »*.

« De la place pour tout le monde »

D'accord mais que faire des 55 % restants ? Les enfouir comme à Brametot au grand dam de riverains réunis sous la bannière de l'association de Protection environnementale de la plaine de Brametot et du Dun, gênés par les odeurs et le panorama dégradé ? *« Ces déchets ne peuvent être valorisés mais ils peuvent être traités en incinération ou dans un centre d'enfouissement technique. Il y a de la place pour tout le monde »*, répond Guy Geoffroy.

Ce discours, Jean-Jacques Démares, président du SMITVAD, le tient en Seine-Maritime. L'élu yervillais estime que l'usine de Brametot, dont l'investissement total s'élève à 25 millions d'euros, a toute son utilité dans le département. Même si le syndicat mixte cauchois a perdu une partie de ses habitants (19.000 sur 122.000) et de son tonnage de déchets à traiter, conséquence de la loi NOTRe, il tient à conserver la position octroyée par l'autorisation d'exploiter accordée le 28 juin 2012.

Séverin Rolland, directeur Valo Matière Véolia Normandie Est, directeur du site de Brametot rappelle que l'usine produit entre 11.000 et 15.000 tonnes de compost par an. Ce fertilisant est commercialisé par les Établissements Lepicard, installés à Yerville. *« Les agriculteurs ne se sont pas arraché le produit tout de suite »*, reconnaît Philippe Dieudonné, représentant la société de négoce agricole cauchoise lors des états généraux. Il a fallu par exemple lever les craintes des liniculteurs qui ne souhaitent aucune matière plastique sur la terre où va se coucher la plante.

Jacques Delepine, directeur du SMITVAD et Séverin Rolland, directeur Valo Matière Véolia Normandie Est

Fertilisant agricole

Les réticences initiales ont été dépassées. *« Les producteurs agricoles ont été agréablement surpris par les effets positifs du Verterra* (c'est le nom commercial du fertilisant, NDLR) *sur la fertilisation des sols »*, déclare-t-il. Il a appuyé sa démonstration sur des chiffres. *« La première année, on a sorti 6.241 tonnes pour 22 clients dont neuf ont été livrés. La deuxième année, on atteint les 10.000 tonnes avec quatre clients pour lesquels le transport est assuré. (...). Nous avons une connaissance fine du terrain. Nous repérons les agriculteurs qui ont besoin du produit »*, conclut Philippe Dieudonné. Le débouché restera-t-il valable sur le long terme ? C'est tout l'enjeu !

■ GHISLAIN ANNETTA

*** Syndicat mixte intercommunal de traitement et de valorisation des déchets**

Travaux sur la RD 6015

Les choses vont changer à Barentin

Dans la réhabilitation de la RD 6015, entre Rouen et Yvetot, ce tronçon n'avait pas encore été revu. Des travaux vont être menés entre le nouveau rond-point du Macdo (baptisé Simone-Veil) et le rond-point de Gardy. Il s'agit là d'une dernière phase de travaux pour transformer les usages et habitudes, sur le dernier tronçon encore à deux voies dans ce secteur. L'opération représente une enveloppe de 2 millions d'euros.

« L'aménagement de cette section doit casser l'image d'une voie rapide pour être en cohérence avec le reste de l'itinéraire », a-t-il été expliqué au conseil municipal de Barentin qui votait une délibération sur le sujet. Une convention a pour le moment été signée entre la Ville et le Département pour acter la répartition des responsabilité de chacun, mais le calendrier n'a pas encore été communiqué publiquement. Les travaux seront entrepris par le Département, mais la ville concernée, comme avant à Bouville et Croix-Mare où des ronds-points ont remplacé les feux tricolores ces dernières années, accompagne les aménagements par des travaux secondaires (déplacements de réseaux, éclairage public, stationnement, aménagements paysagers).

La question des piétons

Le nœud du problème sur ce tronçon, se concentre autour des accès de la gare de Barentin, à droite dans le sens Rouen-Yvetot. Actuellement les piétons traversent par un passage souterrain avec des escaliers, il n'est donc pas accessible. Il est envisagé de supprimer la barrière béton centrale, et de réduire à une voie la circulation pour faire baisser la vitesse. Celle-ci est actuellement limitée à 70 km/h dans la côte en montée, et 90 km/h à l'arrivée sur le rond-point de Gardy. Avec la piscine située de l'autre côté d'un quartier de Barentin, la traversée des piétons, sans passage autorisé, demeure dangereuse, ces aménagements doivent à terme mieux protéger ces piétons et les automobilistes. Aux heures de pointe en revanche, il leur faudra probablement s'armer de patience, au moins tant que la gare reste implantée à cet endroit... Pour combien de temps ? Entre le projet de la Ligne nouvelle Paris-Normandie à l'est de Barentin et le projet suspendu de gare commune avec Pavilly, bien malin qui pourrait dire ce qu'elle deviendra dans une vingtaine d'années.

L'entrée et la sortie du parking de la gare de Barentin devraient être facilitées par l'aménagement d'une voie d'accès, et inévitablement par la réduction de la circulation sur une seule voie

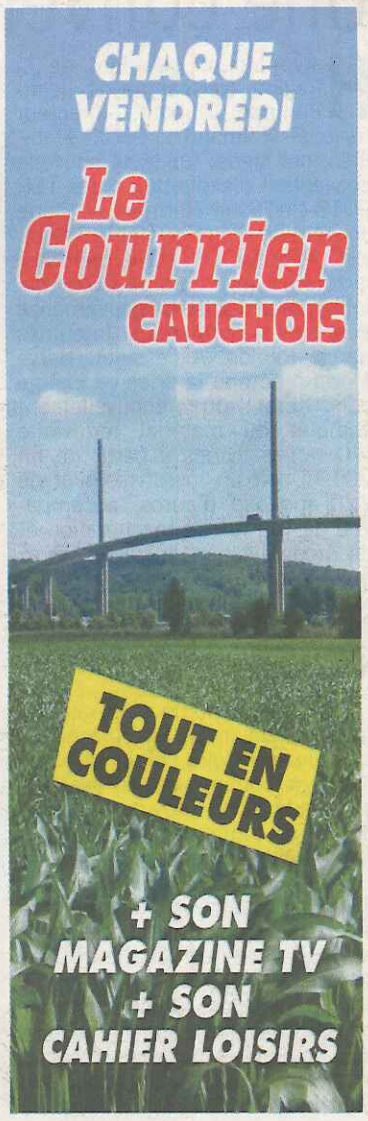

■ BRAMETOT

DÉCHETS.

L'usine de Brametot fait exception en Normandie

Jeudi 7 décembre, à Fontaine-le-Dun, l'association Méthéor a organisé ses douzièmes états généraux avec 170 professionnels venus de toute la France. En Normandie, l'usine de valorisation des déchets de Brametot fait exception par son fonctionnement.

D'après l'Agence de l'environnement et de maîtrise de l'énergie, 354 kg d'ordures ménagères par habitant sont collectées par les collectivités locales, chaque année. Au milieu des années 90, près de la moitié était stockée dans une décharge. C'est à cette époque qu'apparaissent les premières usines de TMB, le tri-mécano biologique.

Une visite de l'usine de Brametot a été organisée à l'occasion de ces états généraux.

Processus

Le TMB consiste à séparer la part organique du reste des déchets. Dans un tube de préfermentation, les éléments organiques qui composent les ordures ménagères se réduisent par friction, tandis que les objets solides indésirables – en verre et en plastique – sont enfouis dans un centre de stockage. Les métaux ferreux, eux, sont recyclés

Tout est mis en œuvre pour valoriser la matière organique fermentescible [qui peut fermenter]. Puis, vient l'étape de la méthanisation qui est le processus naturel de dégradation de la matière organique. Ainsi, les déchets organiques en décomposition génèrent du méthane ou biogaz (non fossile), lequel sera utilisé pour produire chaleur et électricité. La matière finale, compostée, retournera à la terre comme fertilisant en agriculture.

La seule en Normandie

À Brametot, depuis 2014, les déchets ménagers des 105 000 habitants qui vivent entre Dieppe, Rouen et Le Havre sont gérés par le Smitvad, le Syndicat mixte de traitement et de valorisation des déchets du pays de Caux. Ils sont traités, triés et valorisés par l'E'Caux Pôle. Cette usine de TMB est exploitée par Valor'Caux, du groupe Veolia, dans le cadre d'une délégation de service public. L'usine de Brametot est la seizième du genre sur le territoire français et la seule en Normandie.

À côté de l'incinération qui compte entre une et cinq usines par département, le TMB est un procédé de traitement qui reste peu développé. Conformément à la loi « Royal » de 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, les objectifs du Smitvad sont de limiter l'enfouissement, de garantir la protection de l'environnement et d'accroître le taux de valorisation des déchets.

Remise en cause

Après les décharges et l'incinération, c'est au tour des unités de TMB d'être remises en cause. Le développement du tri à la source [directement chez le particulier ou l'entreprise] impliqué par la loi « Royal » les rendrait inutiles…

Guy Geoffroy, président de Méthéor, a fait part des **« vicissitudes »** que connaît la filière et la véritable **« fatwa sur la méthanisation »**. Selon Jacques Delepine, directeur technique du Smitvad, la capacité d'extraction de la matière organique grâce au tri-mécanique est incomparable avec celle des particuliers. Le tri à la source ne serait pas en mesure de capter tout le fermentescible et la moitié finirait en décharge ou en incinération.

En question encore, les résultats de la filière : pour les critiques, ils seraient insuffisants, inégaux et pas toujours écologiques. Les professionnels se défendent et mettent en avant l'amélioration croissante de ses performances depuis les années 90. Bernard Harambillet, directeur général de Veolia Propreté France, a rappelé que plus de 50 % des ordures ménagères résiduelles sont valorisées, faisant des déchets **« une nouvelle matière première organique »**.

Utile à l'agriculture

Bernard Harambillet met l'accent sur les 11 000 t de fertilisant produites par le TMB de Brametot. Un compost de qualité qui aurait fait ses preuves. Selon Philippe Dieudonné, responsable nutrition végétale pour Lepicard Agriculture et chargé par le Smitvad de la vente du compost, **« c'est un compost environnemental que tous les agriculteurs s'arrachent »**.

L'usine en chiffres

En 2016, à Brametot :
- 29 500 t d'ordures ménagères collectées et 6 300 t de biodéchets
- 400 t de métaux ferreux recyclés
- 3 000 MWh d'énergie électrique, soit la consommation annuelle de 600 foyers, vendus à EDF
- 11 000 t de fertilisant organique (normalisé NF U44-051) sous le nom de Verterra.

En bref

ANGIENS

Marché de Noël. Ce vendredi 15 décembre de 17 h à 23 h se tiendra un marché de Noëm, salle Floréal à Angiens, avec la venue du père Noël.

Noël des enfants. Samedi 16 décembre, à partir de 14 h 30, avec un spectacle pour les enfants d'Angiens est prévu salle Floréal.

Loto Noël. Dimanche 17 décembre à 14 h 30, un loto est organisé par l'association la Jeunesse Sportive Angerlaise, salle Floréal.

FONTAINE-LE-DUN

Concours de point de croix. Modalités de participation et bulletin d'inscription sur le site Internet www.festivaldulin.org. Contact au 02 35 57 25 20 ou 06 76 21 55 16.

SAINT-AUBIN-SUR-MER

Concert de Noël. La Paduana, ensemble de musique ancienne de l'école de musique de Maromme, donnera à l'église un concert de pièces et airs du 12e au 15e siècle sur le thème de Noël et de la nativité, samedi 16 décembre à 17 h. À l'issue du concert, un goûter avec brioche et chocolat sera offert aux enfants et un vin chaud aux plus grands. Entrée libre, église chauffée.

SAINT-PIERRE-LE-VIEUX

Arbre de Noël. Des cadeaux seront offerts aux enfants de Saint-Pierre-le-Vieux, samedi 16 décembre à 17 h 30, dans la salle des fêtes.

Vœux du maire. Le maire de Saint-Pierre présentera ses vœux à la population vendredi 5 janvier, à 18 h 30, à la salle des fêtes.

■ HÉBERVILLE

ANIMATION.

Premier marché de Noël

C'était le premier marché de Noël d'Héberville, dimanche 9 décembre. Une initiative du comité des fêtes qui a réuni dix exposants dans la salle communale La Pâtoise. L'occasion de se faire connaître pour le Temps d'M, le manège de Matthieu et Sabrina, épicerie et petit marché qu'ils ont ouverts au mois d'août à Anglesqueville-la-Bras-Long.

« Nous participons volontiers à la vie associative », explique Matthieu. Tout un éventail de produits locaux était en place ainsi que le magret fumé préparé par lui-même, lequel fait se déplacer les gens de Luneray. **« Pas d'arômes ni de trucs bizarres, que de la fumée »**, dit l'amateur de bonnes choses pour justifier son succès.

Annie Boehm, présidente de l'association fontainaise de broderie, couture et tricot Fontaine Création, y exposait les réalisations des membres de l'association. Venue d'Ermenouville, Raymonde Bazire avait transformé des pots en terre en pères Noël, sculpté le polystyrène en bonhommes de neige montés sur des morceaux d'écorces de chêne, tricoté des habits de laine pour de petits pères Noël gros comme des bouchons de bouteille de champagne.

En attendant que les visiteurs s'emparent du marché de Noël, Hugo fait le renne.

Agnès Vaast a présenté pour sa part un assortiment de carteries faites maison destinées aux tables des jours de fête et à l'envoi des meilleurs vœux tandis que des membres du comité des fêtes ont proposé boissons et crêpes aux visiteurs. Des visiteurs qui se sont fait attendre et Hugo, pendant ce temps, avait de la place pour faire le renne.